

NATIONAL - WÉINST PRÄSENZ VU BLOALGEN

Schwammen am Stauséi ronderëm d'Rommwiss verbueden

RTL | Update: 27.08.2019 14:05



Déi gréisste Konzentratioun vun Algen fënnt een dacks tëscht der Rommwiss an der Misärsbréck. / © RTL-Archiv

Och soss Aktivitéiten am Waasser sinn op där Plaz net zougelooss an et gëtt och dovun ofgeroden, Fësch vun do z'iessen. D'Waasser wier ze vill belaascht.

Am Uewersauer-Stauséi gouf d'Präsenz vu Bloalge festgestallt. Dat deelt den Ëmweltministère mat. Dat ënner anerem op der Plage *Rommwiss*.

D'Waasserprouwen hätten deels ganz schlecht Wäerter erginn.

Well eng gewëss Gefor fir d'Gesondheet besteet, gëllt also vun elo un op der genannter Plaz e Verbuet, fir ze schwammen a fir soss Waassersportaktivitéiten.

An deem Sënn kréien d'Leit och geroden, keng Fësch aus dem Stau ze consomméieren oder d'Hënn aus dem Séi drénken ze loossen.

D'Drénkwaasser ass awer onbedenklech.

Présence d'algues bleues dans le lac de la Haute-Sûre: Interdiction de baignade et de toute activité nautique sur la plage «Rommwiss» (27.08.2019)

Communiqué par: ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable /

Administration de la gestion de l'eau Dans le cadre de la surveillance régulière de la qualité des eaux de baignade une prolifération importante de cyanobactéries, appelées «algues bleues» dans le langage courant, a été constatée dans le lac de la Haute-Sûre à hauteur de la plage «Rommwiss». Les toxines produites par ces cyanobactéries peuvent être dangereuses pour l'homme, la faune aquatique, les animaux domestiques et le bétail. Le Centre de recherche public LIST a été mandaté pour réaliser des analyses détaillées en vue de déterminer la composition des espèces des cyanobactéries présentes au niveau de la plage «Rommwiss». Les analyses ont révélé la présence, entre autres, de *Microcystis*, *Anabaena* et *Aphanizomenon* potentiellement productrices de toxines, donc potentiellement nuisibles pour la santé.

De ce fait une interdiction de baignade et de toute activité nautique (p. ex. plongée, sports aquatiques, pêche) est prononcée avec effet immédiat pour cette plage du lac de la Haute-Sûre qui se situe à proximité du village de Baschleiden dans la commune de Boulaide. Par ailleurs, l'Administration de la gestion de l'eau, en concertation avec la Direction de la santé, recommande au public de:

- ne pas laisser les chiens et autres animaux domestiques boire l'eau du lac;
- ne pas consommer les poissons pêchés.

Si vous éprouvez des problèmes de santé après la baignade, veuillez vous adresser à votre médecin traitant en mentionnant le contact éventuel avec des cyanobactéries toxiques.

Pas d'interdictions pour les autres plages officielles

La plage «Rommwiss» est plus propice à un développement en masse des cyanobactéries vu sa situation géographique sur la partie amont du lac de la Haute-Sûre, protégée du vent et moins profonde, et une présence plus importante de nutriments.

En ce qui concerne les autres plages officielles de baignade situées au lac de la Haute-Sûre, ainsi que celles du lac de Weiswampach et des étangs de Remerschen, la baignade y reste, à ce stade, autorisée. Toute interdiction éventuelle sera signalée au public via la presse.

L'Administration de la gestion de l'eau tient par ailleurs à rappeler que la situation actuelle peut être suivie sur son site internet (www.waasser.lu). Des dépliants portant sur la thématique des cyanobactéries peuvent également y être téléchargés.

Consommation d'eau potable du SEBES sans risque

Il y a lieu de souligner qu'il n'existe aucun risque lié à la consommation d'eau potable issue du lac de la Haute-Sûre comme le prélèvement de l'eau brute se fait en profondeur (25m) où la concentration de cyanobactéries est très faible et que le système de traitement en place auprès du Syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) permet d'éliminer efficacement les toxines des cyanobactéries.